

APPEL À PROJETS PRINTEMPS 2026

Le Conseil des préfets et des élus souhaite rappeler que les appels à projets suivants sont toujours en cours :

- ✔ Entente sectorielle en égalité entre les femmes et les hommes 2025-2029
- ✔ Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) 2024-2029

Les organismes souhaitant soumettre une demande sont invités à consulter les **modalités propres à chaque appel à projets disponible sur le site web du CPERL**. [Le CPERL - Conseil des préfets et des élus des Laurentides.](#)

ÉCHÉANCIER

17 avril 2026 : Date limite de dépôt des projets

Juillet 2026 : Réponse aux organismes et début du processus de signature des protocoles

À RETENIR

- Les projets doivent respecter les priorités et les critères établis dans les guides de dépôt de chaque appel à projets.
- Les modalités varient selon les territoires.
- Les documents à jour (**guides et formulaires**) sont disponibles en ligne sur le site web du CPERL : [Le CPERL - Conseil des préfets et des élus des Laurentides.](#)

Pour toutes questions relatives aux modalités de dépôt de projets, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe du CPERL à l'adresse suivante : alliance_fqis@prefetsdeslaurentides.ca.

ENTENTE SECTORIELLE EN ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2025-2029

Les projets peuvent être financés en totalité par les fonds de l'Entente. Toutefois, les partenariats ainsi que la diversification des sources de financement sont fortement encouragés.

Type de financement :	Appel à projets
Seuil minimal :	50 000 \$
Seuil maximal :	150 000 \$

FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES (FQIS) 2024-2029

ENVELOPPES DISPONIBLES – FQIS

(Pour plus de détails, consulter le guide de dépôt de projets.)

Territoires	Enveloppes initiales	Enveloppes restantes
MRC d'Antoine-Labelle	622 322,45 \$	427 322,45 \$
MRC d'Argenteuil	461 721,74 \$	461 721,74 \$
MRC de Deux-Montagnes	465 508,18 \$	249 939,18 \$
MRC des Laurentides	448 326,39 \$	235 226,39 \$
MRC des Pays-d'en-Haut	343 865,68 \$	0,00 \$
MRC de La Rivière-du-Nord	829 829,62 \$	244 999,62 \$
Ville de Mirabel	299 411,59 \$	299 411,59 \$
MRC de Thérèse-De Blainville	606 602,05 \$	0,00 \$
Régional	719 574,30 \$	719 574,30 \$

✿ *L'enveloppe régionale n'est pas ouverte pour le moment. Un calendrier détaillé sera diffusé prochainement.*